

1660 Château-d'Oex, le 7 septembre 2016

Rapport sur le préavis No 09/2016 - Arrêté communal d'imposition pour les années 2017 et 2018

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission de gestion-finances, ci-après CoGeFi, composée de Mmes et MM. Anastasia Andrey, Céline Baux (présidente), Valérie Isoz, Xavier Ecoffey, Fred Paulin Gétaz, Maxime Lenoir, Alain Rossier et Raymond Vuadens (rapporteur), s'est réunie le mercredi 17 août 2016, pour étudier le préavis mentionné ci-dessus.

La CoGeFi persiste dans les remarques émises l'année dernière. Malgré la qualité de vie attestée dans notre commune, le fort endettement par habitant et les incertitudes liées à la révision de la péréquation ne nous permettent pas une baisse du taux d'impôt pour les deux prochaines années.

Au sujet des points d'impôts affectés à la construction du Nouveau Collège Henchoz, nous constatons là aussi que nos finances communales ne nous permettent pas de nous en passer. Tout en souhaitant qu'une réévaluation puisse être possible ces prochaines années. La CoGeFi n'a pas d'autres remarques à émettre sur les autres points d'impôts.

Notre commission a obtenu de notre boursier une explication sur la valeur du point d'impôt, en voici un résumé : « La valeur du point d'impôt (communal ou par habitant) est calculé en englobant principalement les impôts dont les taux seront votés dans le préavis 09/2016. On y rajoute les impôts prélevés aux étrangers (forfaits fiscaux, pour un total de CHF 8'134'000.-), le tout divisé par le taux (83). On obtient ainsi le résultat du point d'impôt communal, actuellement à CHF 98'000.-. Si on veut obtenir la valeur du point d'impôt par habitant, il faut ensuite le diviser la valeur communale par le nombre d'habitants ».

Ainsi, au vu de ce qui précède, la CoGeFi, à l'unanimité de ses membres, vous propose, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir accepter l'Arrêté communal d'imposition pour les années 2017 et 2018 tel que présenté.

Le rapporteur
Raymond Vuadens